

## SMEG - Clôture du déploiement des bornes de recharge le 9 mars 2018

Je vous remercie au nom du Président Denis Bouad que j'ai l'honneur de représenter, d'avoir convié le Département à cette cérémonie organisée pour la clôture du déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques. Cet évènement vient nous rappeler que **l'enjeu d'adaptation au changement climatique est particulièrement fort pour le Département du Gard.**

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le Département, collectivité reconnue Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte le 20 mars 2017, s'est lui aussi engagé dans un **programme de transition énergétique et écologique** pour mieux maîtriser ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), principales causes du changement climatique, en tous cas de son emballement.

L'Agenda 21 de 2009 – **Gard Durable**-, puis le **plan climat** en 2012, ont permis d'initier et développer des **actions** dans les domaines des transports, de l'aménagement du territoire, de l'économie et la consommation, de la solidarité, de l'environnement et de la gouvernance. J'ai piloté d'ailleurs pendant plusieurs années les **PLU Gard Durable** qui s'inscrivent dans cette démarche.

La **COP 21** en décembre 2015 à Paris a fait émerger la notion de « **transition énergétique** » qui se concrétise dans la *loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte* qui engage la France à **réduire sa dépendance aux énergies fossiles.**

Face à ces **enjeux planétaires et locaux à la fois**, le Département a souhaité prendre sa part aux changements nécessaires.

Cette volonté s'est concrétisée dans le premier semestre 2017 par la mise en place d'un **service interne pour la Transition Energétique de la collectivité**, avec comme principales missions :

- observatoire du développement durable et du suivi GES
- optimiser la gestion des fluides départementaux (électricité, gaz, fioul, carburants et eau)
- développer les EnR, développer l'éco-mobilité, lutter contre le gaspillage alimentaire, promouvoir une alimentation saine, locale et biologique, construire des bâtiments innovants en terme énergétique et durables etc

**Dans les premières actions**, la convention Ministère Département « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » s'est traduit concrètement dans l'institution par

- l'acquisition de véhicules électriques et l'expérimentation de matériels électriques pour les services (entretien des routes, abords...).
- l'acquisition de vélos à assistance électriques (pour les services) en plus de vélos classiques. La recharge des VAE est assurée par des bornes de recharges solaires.
- la mise en place de recharge de vélo à assistance électrique à proximité des collèges et sur les voies-vertes

**Mais au-delà de TEPCV, agir** en faveur de la transition énergétique se matérialise dans d'autres actions de développement durable :

- **Pour les routes, c'est par exemple**

- le fauchage raisonné des abords routiers pour favoriser le maintien de la biodiversité
- la réutilisation des agrégats ou encore
- la mise en œuvre d'enrobé tiède

- **Pour lutter contre la précarité énergétique,**

Le Département élabore un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) pour l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique, l'ambition est de couvrir l'intégralité du département à l'échéance 2019.

- **Pour parler d'actions plus transversales, je citerai**

- la plateforme de valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie ([cee.gard.fr](http://cee.gard.fr)); encourager la rénovation énergétique des bâtiments
- ou encore, le portail web Climattitude un outil pratique au service de la collectivité et des gardois pour Encourager les changements de comportements, valoriser les initiatives du territoire qui vont dans le bon sens et les mettre à portée de tous.

**Au sujet des bornes de recharge qui nous rassemblent aujourd'hui**, le Département a participé au tout début, au financement du **schéma départemental de déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables**.

De fait, le département du Gard est adapté au développement du véhicule électrique, puisque le constat c'est que :

- **85%** des ménages sont **motorisés**
- **65%** résident en **maisons individuelles dont beaucoup** disposent a minima d'un **emplacement de stationnement** ce qui facilite la **recharge à domicile**
- **81%** des actifs utilisent la **voiture**, camion ou fourgonnette pour se rendre au travail avec des distances **domicile-travail -12 à 20 kms en moyenne- donc compatibles** avec l'autonomie des VE.

Pour répondre à ces nouveaux besoins et développer ce type de transport, les bornes de recharge ont ainsi été déployées sur l'ensemble du territoire gardois et de manière à favoriser également les déplacements intermodaux des usagers gardois.

C'est un point important parce que la voiture électrique ne répondra pas à elle seule aux enjeux globaux de mobilité et d'énergie.

Ce n'est pas une solution miracle que nous devons rechercher pour la mobilité de demain mais bien un bouquet de solutions -dont la voiture électrique fait partie- et qui permettent de construire le monde de l'après pétrole.

Et j'irai même plus loin en disant que « voiture électrique » ne veut pas forcément dire « voiture nucléaire » puisque l'énergie de recharge peut être solaire, par exemple, comme nous allons l'expérimenter au département pour les vélos à assistance.

Nous sommes dans une période de transition vers d'autres énergies, d'autres modèles de développement, c'est dans cette optique que le déploiement de ces bornes de recharge prend tout son sens sur notre territoire. C'est dans cette optique que l'ensemble de nos collectivités doit travailler au monde de demain.

Je vous remercie de votre attention.

- Dans le Gard 149 bornes, soit 12 % du parc régional
- Région Occitanie : 1 247 bornes / National : 10 384 bornes